

# Relevé de délibérations et avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU)

Auteur :

- Stéphane VALAT

Destinataires :

- Direction Générale des Services

Copies :

- Linda Lawrance
- Jean-Paul Jourdan

## 1/ APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 28/11/2013

Demandes de corrections à porter au PV.

Mme Bouchiba-Fochesato indique que son nom ne figure pas dans la liste des membres présents alors qu'elle était effectivement présente.

Mme Mélani souhaite apporter une précision sur son intervention relative à la commission FSDIE. Elle indique que le début du mois de décembre constitue une date trop tardive pour dépenser une somme d'une telle importance.

M. Rouissi indique que son nom est mal orthographié.

➔ **La CFVU adopte le procès-verbal de la séance du 28/11/2013.**

## 2/ EVALUATION DES FORMATIONS 2013 – BILAN ET PERSPECTIVES

L'évaluation des formations est prévue par l'article 23 de l'arrêté du 9 avril 1997 et réaffirmée par l'article 19 de l'arrêté Licence du 1<sup>er</sup> août 2011.

Ce dispositif a pour objet de favoriser "le dialogue entre les équipes de formation, les étudiants et les employeurs potentiels."

Un bilan chiffré ainsi que la méthodologie sont présentés aux membres de la commission.

Pour 2012/2013, les étudiants devaient répondre à deux questionnaires :

- Un tronc commun à compléter par les étudiants de L1 et M1 relatif à la vie étudiante dans l'établissement,
- Un questionnaire au niveau de l'UE pour toutes les formations volontaires.

Pour 2013/2014, il est prévu une simplification du dispositif. L'articulation du tronc commun va être modifiée, elle comprendra un volet vie étudiante allégé et un volet pédagogique enrichi. Cette enquête sera généralisée à l'ensemble des étudiants des niveaux L et M. Les formations volontaires pourront maintenir, si elles le souhaitent, le questionnaire par UE.

Le débat entre les membres de la commission porte sur la faiblesse du taux de participation, l'information nécessaire au bon fonctionnement de ce dispositif, et sur la période la plus opportune pour diffuser l'évaluation.

Il est proposé d'ajouter les questions ou modifications suivantes :

- Avez-vous validé votre premier semestre ? Réponse : oui/non.
- Avez-vous l'impression d'avoir progressé au niveau des :
  - Savoirs
  - savoir-faire, méthodes ?

Réponse possible pour chaque question : pas du tout / plutôt non / plutôt oui / tout à fait.

Expliquez pourquoi ?

- Quel est votre avis quant à l'articulation des enseignements (recherche, didactique, disciplinaire...)
  - Dispensés à Bordeaux Montaigne
  - Dispensé à l'ESPE
  - Dispensés entre l'ESPE et Bordeaux Montaigne

Réponse possible pour chaque question : pas du tout satisfait / plutôt pas satisfait / plutôt satisfait / tout à fait satisfait.

➔ **La CFVU adopte le nouveau questionnaire commun enrichi des questions proposées par la commission ainsi que le maintien d'une évaluation à l'UE pour les formations volontaires.**

### **3/ CONVENTIONS DE STAGE POUR LES ETUDIANTS DE LA FORMATION CONTINUE**

Il convient ici de parler de période pratique en milieu professionnel plutôt que de stage.

Le modèle de convention utilisé jusqu'à présent était le même pour tous les étudiants qu'ils soient en formation initiale ou en formation continue. Or les étudiants de formation initiale relèvent du code de l'éducation alors que les étudiants en formation continue relèvent du code du travail.

Deux modèles de convention sont soumis à la commission, l'un concerne la période pratique en milieu professionnel d'un salarié chez son employeur ou en mise à disposition à but non lucratif, l'autre la période pratique en milieu professionnel de stagiaire de la formation professionnelle ou de travailleur non salarié.

La commission est informée que ces modèles ne pourront pas être insérés dans l'application Apogée, ce qui implique une gestion au format papier.

Il est rappelé que la gestion des stages obligatoires relève des UFR et celle des stages d'orientations du POSIP.

➔ **La CFVU adopte les modèles de convention de période pratique en milieu professionnel pour les étudiants relevant de la formation continue.**

### **4/ VALIDATION DE L'ASSISTANAT DE LANGUE – PROGRAMME CIEP**

Dans le nouveau dispositif présenté, il est désormais possible pour les étudiants qui participent au programme d'échange des assistants en langue du Centre International d'Etudes Pédagogiques (CIEP) de valoriser leur expérience d'assistantat et d'obtenir la validation d'ECTS dans la formation à laquelle ils sont inscrits. Il appartient à l'équipe pédagogique de déterminer les conditions de cette validation.

Par exemple, dans le cadre du master recherche en information et communication, l'équipe pédagogique propose que le stage soit remplacé par le séjour à l'étranger dans le cadre de l'assistantat.

➔ **La CFVU adopte le principe de l'inclusion du programme CIEP dans les formations proposées par l'établissement avec validation de crédits ECTS selon des modalités définies par les équipes pédagogiques.**

## **5/ PRESENTATION DU PROJET DE LICENCE ITALIEN « BABEL »**

La licence d'italien se retrouve en grande difficulté en raison d'effectifs d'inscrits trop insuffisants pour maintenir l'offre de formation en l'état. Il est proposé l'ouverture pour la rentrée 2014 d'une nouvelle offre en licence 1<sup>ère</sup> année qui s'articulerait autour de 4 langues.

Une ouverture échelonnée des L2 et L3 serait ensuite proposée pour les rentrées 2015 et 2016.

En L3, l'objectif est de proposer des parcours diversifiés. Les étudiants auraient le choix entre 4 parcours :

- Sensibilisation aux métiers de l'enseignement
- Métiers du livre
- Organisation internationale
- Sur et sous-titrage de films et documentaires

L'ambition de cette offre est de développer un partenariat avec l'université de Milan en proposant une double diplomation, de renforcer l'attractivité de la formation en proposant des compétences et débouchés diversifiés.

Une partie des membres de la commission exprime son scepticisme et argue du caractère artificiel de cette formation qui propose des compétences insuffisantes dans les 4 langues.

➔ **La CFVU adopte le projet de mise en place de la licence Italien « Babel » à la rentrée 2014 pour la L1.**

## **6/ PROPOSITION DE REPARTITION DU FOND FSDIE POUR 2014**

La dotation FSDIE 2014 est en augmentation.

➔ **La CFVU adopte la proposition de répartition du fonds FSDIE pour 2014**

## **7/ DEMANDES DE SUBVENTIONS DES ASSOCIATIONS DE L'UFR HUMANITES**

Deux demandes de subventions sont soumises à l'approbation de la commission :

- 500€ pour l'association *Prométhée*. Ils sont destinés à l'intégration des étudiants de L1 et s'ajoutent aux 250€ déjà attribués par le Conseil d'UFR du 1<sup>er</sup> octobre pour organiser des sorties de terrains.
- 950€ pour l'association *Campus Dynamique* pour l'organisation d'une exposition hors les murs en collaboration avec le musée de la Création Franche de Bègles dans le cadre du projet Art&Fac.

➔ **La CFVU adopte les demandes de subventions des associations de l'UFR Humanités.**